



BRULLANOVES



Septembre –
Octobre 2022

INFORMATIONS

Site Internet : brouilla.fr

Mail : mairie@brouilla.fr

Application : intramuros

Tél 04.68.95.33.11

SOMMAIRE

Commémoration du 11 novembre

Brullanoves

La bibliothèque prend l'air

Information

Don du sang

Restrictions d'eau

Catastrophe naturelle

Conseiller Numérique

Débroussaillage

Réunion publique

On nous prie d'insérer

Bibliothèque

Police Municipale

Brouilla Nature

Expression de l'opposition

Extrait du conseil municipal

Tri sélectif

Vide grenier

Informations utiles

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

M le Maire et le conseil municipal invitent la population, les jeunes gens et les enfants à participer au cortège qui se formera devant la mairie

Vendredi 11 novembre 2022 à 11 heures.

Une gerbe de fleurs sera déposée au pied du Monument aux Morts.

BRULLANOVES

L'écologie et l'environnement étant à la une depuis plusieurs années, la commune engage des réflexions pour y contribuer et envisage notamment de réduire le nombre de bulletins municipaux « Brullanoves » imprimés. Ce bulletin d'information est mis en ligne sur le site Brouilla.fr ; lors de sa parution bimestrielle.

Nous proposons donc à nos administrés de ne distribuer le bulletin qu'aux personnes qui en feraient la demande auprès du secrétariat de la mairie au 04.68.95.33.11 ou par mail : mairie@brouilla.fr

Les personnes qui ne se seraient pas manifestées avant le 31 décembre 2022 ne recevraient plus le Brullanoves dans leur boîte aux lettres.

Cette action « anodine », outre les économies papier, impression et personnel qu'elle représente, permettra surtout de réduire l'impact environnemental.

LA BIBLIOTHEQUE PREND L'AIR

La bibliothèque prend l'air aura lieu devant l'école le **jeudi 24 novembre** à partir de 8 heures.

Nos dons seront riches pour les enfants.

INFORMATION

La commune reçoit régulièrement des doléances concernant la présence de nombreux chats errants dans certains quartiers du village ainsi que des tourterelles (probablement abandonnées).

Il a été remarqué que ce genre de problème est dû au fait que ces animaux sont nourris par le voisinage et par conséquent restent à demeure provoquant des nuisances (excréments, « visite » des domiciles, salissures sur le linge étendu à l'extérieur...).

Il est rappelé que l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) interdit le nourrissage des chats errants sur la voie publique.

DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le MERCREDI 16 NOVEMBRE, de 15h30 à 19h30, en mairie (salle Rouzaud – Etage). Ensemble aidons à soigner 144 patients !

A l'occasion de cette collecte, nous aborderons le sujet du sang rare et de la maladie de la drépanocytose qui touche majoritairement les populations antillaises, indoocéaniques et d'Afrique Subsaharienne. L'association préparera une collation améliorée à base de Boles de Picoulat !

L'Etablissement Français du Sang, l'Amicale de don du sang de Brouilla, et la municipalité, vous remercient d'ores et déjà de votre participation.

Prenez RDV ici > <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/collecte/58508/sang/31-08-2022>

➡ A savoir pour donner son sang :

- Être en bonne santé, âgé(e) de 18 à 70 ans et peser au moins 50kg
- Ne pas venir à jeun et bien s'hydrater
- Se munir d'une pièce d'identité avec photo (OBLIGATOIRE) et d'un stylo

Vous avez un doute sur votre éligibilité au don du sang, faites le test ici :

<https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donner>

[+ d'info et prise de RDV possible au n°vert gratuit 0800972100](tel:0800972100)

Vous avez été nombreux à vous présenter lors de la dernière collecte le 31 août dernier, et **48 donneurs** ont contribué à permettre à l'EFS de répondre aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de la région.

RESTRICTIONS D'EAU

L'arrêté Préfectoral n° DDTM/SER/2022276-0002 du 19 septembre 2022 portant mise en place des mesures de restrictions provisoire de certains usages de l'eau liées à l'état de la ressource superficielle et des nappes souterraines, place la commune de Brouilla au niveau **d'alerte renforcée**, ainsi, sont **INTERDITS** :

- Le remplissage des piscines privées, exception faite de la première mise en eau. Cela ne concerne pas les appoints en eau
- Le lavage des véhicules hors des stations
- Le nettoyage des terrasses et des façades ne faisant pas l'objet de travaux
- L'arrosage des pelouses et des jardins d'agrément. Ne sont pas concernées les plantes en pot
- L'arrosage des jardins potagers sauf entre 20h et minuit

Le secteur industriel tout comme la production agricole sont concernés par des limitations de l'usage de l'eau.

Cet arrêté est valable jusqu'au 15 Novembre inclus.

CONSEILLER NUMERIQUE

Un conseiller numérique du Département des PO assurera une permanence tous les mardis de 14h00 à 17h00 à la mairie de Brouilla pour vous accompagner dans l'initiation de l'outil numérique ou vous aider dans vos démarches.

Il est nécessaire de s'inscrire en mairie au préalable.

RECONNAISSANCE DE L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

L'arrêté n° INTE2211971A du 24 mai 2022 publié au JO du 25/06/2022 a classé la commune en état de catastrophe naturelle suite à la tempête Gloria en Janvier 2020.

DEBROUSSAILLAGE DE LA BASSE

De manière très opportune, le SMIGATA est intervenu sur le ravin de LA BASSE pour y effectuer un débroussaillage avant la saison des pluies, ce qui permet d'appréhender de façon plus sereine cette période. Ci-dessous quelques photos du chantier...



MERCREDI 30 NOVEMBRE 2022 à 17h45
Salle Rouzaud – Mairie

Points abordés :

- Extinction de l'éclairage public
- Gestion des déchets

Un apéritif clôturera cette soirée d'échanges.

Afin de préparer au mieux cette réunion, nous invitons les personnes intéressées à s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie (ou par mail : mairie@brouilla.fr).

Ensemble, prenons soin de la planète et des générations futures...

ON NOUS PRIE D'INSERER

Le repentir

A ceux qui m'ont aidé, quand j'étais en détresse
A ceux qui m'ont souri, en voyant ma tristesse
Je promets de sortir de ce gouffre infernal
Qui a détruit ma vie et m'a fait tant de mal !

Je veux aussi saisir cette perche tendue
Je sais que dans la vie rien n'ait jamais perdu
Remonter lentement ce long chemin de croix
Le faire au nom de ceux qui ont été toujours là !

J'ai vécu dans le noir de nombreuses années
Mon âme se mourrait mais mon corps résistait
Epuisé et souffrant je me vois aujourd'hui
Comme une ombre effacée sous le ciel assombri !

Je passerai le temps à creuser ma mémoire
Pour enfin arracher toutes ces idées noires
Je lutterai toujours pour gagner cette épreuve
Ne plus voir mon passé, ni mes enfants qui pleurent !

La tempête a cessé et de nouveaux printemps
Arrivent dans ma vie pour me faire renaître
Les miens se réjouiront, car mon âme égarée
A trouvé le chemin de la sérénité !!!

Annie Franco

COMMISSAIRE MAGRET : DERNIERE ENQUETE A BROUILLA

(20 erreurs d'orthographe se sont sournoisement glissées dans ce texte – dont des erreurs d'accents -. La Bibliothèque vous propose de les retrouver).

Mener la dernière enquête de sa carrière à Brouilla, le village de son enfance ! Le commissaire Magret était bouleversé et heureux.

Seule ombre au tableau : devoir élucider le meurtre de Monsieur H, un octogénaire paisible poignardé au bord de la rivière. Magret était déjà là à l'idée d'accomplir sa tâche.

Son professionnalisme exigeant était reconnu de tous et on le comparait couramment à son illustre paronyme, l'homme à la pipe créé par G Simenon.

Il menait une vie austère, ascétique même.

Il jeunait souvent, se consacrant irréprochablement à sa carrière. Sa longue silhouette eflanquée faisait peine à voir et on ne comprenait pas qu'il pût porter un nom si ... appétissant !

Mais un jour, une fatigue soudaine s'abattit sur lui. Tous ces hommicides ! Tous ces assassins et assassinés ! Il ne pouvait plus les supporter !

Quelle mouche l'avait donc piquée ?

Il décida de prendre le taon de vivre.

Il visita les lieux en dilettante plutôt qu'en enquêteur, il devint gourmand.

Il grossit, s'enroba d'un enbompont spectaculaire.

Et l'enquête à Brouilla traînait en longueur. La population s'impatiait.

Il eut fallu que Magret chercha des indices mais sa lointaine jeunesse venait trop souvent cogner à sa conscience et il perdait le sens de sa fonction.

Un jour, le maire l'interpela : « Alors, cette enquête ? Tout le monde est inquiet. Avez-vous trouvé des empreintes ?

- Ne m'en parlez pas. L'assassin a pris ses précautions. Des affaires, j'en ai connues des mille et des cent, mais comme celle-là, jamais ! Quel embrouillamini, c'est quasiment insoluble. »

Les deux hommes s'étaient jurés de se revoir.

Trois mois plus tard, l'enquête était au point mort.

Un jour d'été, Magret décida de pique-niquer au bord du Tech.

Il faisait beau, la rivière coulait, abondante et tranquille. Il déambulait. Il ne fut pas insensible aux appas d'une baigneuse brûlant au soleil, puis s'intéressa à l'autre appas qui grouillaient dans le seau d'un pauvre pêcheur qui n'avait encore rien pris.

Les oiseaux qu'il avait entendu chanter dans son enfance étaient toujours là.

Il observa des miriades de petits poissons frétilants dans l'eau et il se représenta goulûment une bonne poêlée de friture.

Magret était heureux.

Il fut bien importuné par quelques moustiques. Il regretta un bref instant l'époque du dichlorodiphényltrichloroéthane (autrement dit du DDT) qui éradiquait cette engeance piquante. (Magret aimait ce mot long grâce auquel il exerçait sa mémoire).

Après avoir écarté quelques immondices, il s'assit sur un tronc, ouvrit son panier, retrouva avec délice son saucisson, l'escalivade qu'il avait préparé avec soin, les petits-suisses dont il raffolait et les petits-beurres qui concluraient ce repas.

Son visage tout-à-coup s'assombrit : « Oh, j'ai oublié mon opinel ! » Comment faire pour saucissonner ? Magret était désespéré. Il vit alors un morceau de lame brillant au soleil. Le couteau était à moitié enterré. Il s'en saisit, le plongea dans la rivière et le frotta. Un mince filet rougeâtre se perdit dans l'eau.

Magret, revenu à sa place, était bien. « Quelle journée splendide ! On a beau dire, la vie a du bon. »

(Correction au prochain n° du Brullanoves)

Voici quelques unes des nouvelles acquisitions que la Bibliothèque Municipale met à votre disposition :

- Annie Ernaux **PRIX NOBEL DE LITTERATURE 2022**. Elle publie son premier roman « les armoires vides » en 1974 dans lequel elle évoque son avortement clandestin. Elle se situe d'emblée comme une autrice féministe, cependant, si elle est au centre de son œuvre (une vingtaine de livres), elle n'est pas égocentrique. Ses livres témoignent de son époque, « les 30 glorieuses ». Son style est simple, précis, clinique presque. Issue d'un milieu modeste, elle se situe elle-même comme « une transfuge de classe ». La bibliothèque municipale (BM) fera l'acquisition de quelques-uns de ses romans afin que vous puissiez la découvrir.
- Annie Ernaux « **le jeune homme** » : en quelques pages, à la 1^{ère} personne, Annie Ernaux raconte une relation vécue avec un jeune homme de 30 ans de moins qu'elle ; « si je ne les écris pas, les choses ne sont pas allées jusqu'à leur terme, elles ont été seulement vécues ».
 - Marc Lévy « **le crépuscule des fauves** » et « **c'est arrivé la nuit** » : dans le monde des hackers, ces polars « remuent les tripes et donnent envie de rejoindre ces Robin des Bois d'aujourd'hui ».
 - Omar Youssef Souleimane raconte dans « **le Petit Terroriste** » son adolescence en Arabie Saoudite, où il suit une éducation coranique tout en se nourrissant de la poésie d'Eluard et d'Aragon. Intéressant et amusant. « Le dernier Syrien » nous plonge au cœur de la jeunesse syrienne à l'aube du Printemps arabe.
 - Timothée de Fombelle « **Alma l'enchantée** », 2^{ème} tome d'une trilogie sur l'esclavage et le combat de l'abolition au XVIII^{ème} siècle. Livre destiné à la Jeunesse mais pas seulement...
 - Eric Vuillard « **une sortie honorable** » souhaitée par l'état-major français pour mettre fin à l'enlèvement de la guerre d'Indochine. Concision implacable au service de précisions terribles sur ce conflit qui fit près de 4 millions de morts.
 - Antoine Desjardins « **Indices des feux** ». Cet écrivain canadien interroge à travers 7 fictions compatissantes nos paysages intérieurs profonds et agités. Avec beaucoup de poésie.
 - Camilla Läckberg « **sans passer par la case départ** » : un huis-clos d'une tension redoutable.
 - Art Spiegelman « **Maus** » T1 et T2. Célèbre BD où les chats sont des nazis et les souris des juifs (à partir de l'histoire vécue d'une famille juive polonaise). « Maus n'aurait pu être qu'original. C'est un chef-d'œuvre » - *La Quinzaine Littéraire*.
 - Boris Cyrulnik « **le laboureur et les mangeurs de vent** ». Liberté intérieure et confortable servitude.
 - Isabelle Sorente « **la femme et l'oiseau** »
 - Solène Chalvon-Fioriti « **La femme qui s'est éveillée** ». Une histoire afghane. Passionnant et un bel hommage au courage des femmes.
 - Karine Tuil dans « **la décision** » nous entraîne dans le quotidien de juges d'instruction antiterroristes, au cœur de l'âme humaine, dont les replis les plus sombres n'empêchent ni l'espoir ni la beauté.
 - Véronique Olmi « **le gosse** ». Joseph a 7 ans. A la mort de sa mère, il devient pupille de l'Etat, un Etat qui a mis en place tout un système de « protection » des enfants pauvres, dont les bonnes intentions n'ont d'égal que la cruauté. *Jamais, depuis « Bakhita » la romancière n'avait trouvé une voix aussi puissante et juste pour raconter la renaissance d'un être à la vie.* Splendide
 - Mathias Malzieu « **le guerrier de porcelaine** ». Un bel hommage au père de l'auteur.
 - Abel El Quandili « **le grand frère des banlieues** ». 16 fois champion du monde dans différentes disciplines de combats, il soutient l'association « Sport Insertion Jeunes ». Simplicité et sincérité pour ce document exceptionnel.
 - Rachel Carson « **Printemps silencieux** ». (1907-1964) Biologiste marine, elle est la mère du mouvement écologiste. Ce livre a dénoncé, au début des années 60, le scandale des pesticides ; le DDT interdit aux USA fut le résultat d'une longue lutte contre les lobbies de l'industrie chimique.

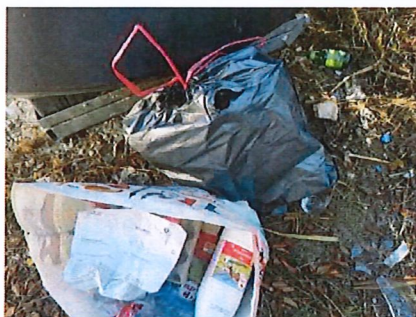
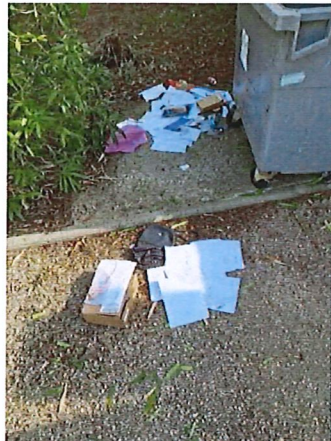
En cette rentrée scolaire déjà bien entamée, la BM informe qu'elle met au service des collégiens, lycéens voire étudiants, de nombreux classiques de la littérature française. N'hésitez pas à venir les emprunter !

Dépôts sauvages

Sur la période de juin à octobre, la Police Municipale a constaté douze dépôts sauvages dont la quasi-totalité sont situés à côté des bacs de collecte des verres.

La Police Municipale a identifié tous les auteurs des faits et des sanctions ont été prises à l'encontre de toutes ces personnes.

Pour rappel les bacs de collecte des verres ne sont pas destinés à accueillir les ordures ménagères, les cartons et les encombrants des ménages.



Pour limiter la prolifération de chats errants, la commune s'engage avec une association.

Afin de limiter la prolifération des chats errants dans la commune, la municipalité a signé une convention avec l'association Libres et poilus.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les chats errants doivent être stérilisés et identifiés. Cette obligation légale incombe au maire, qui peut faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification. La stérilisation est une solution efficace pour stabiliser automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc. Après avoir été stérilisés, les chats sont relâchés sur les lieux où ils ont été capturés.

La municipalité vient également de faire l'acquisition de trois cages de capture qui seront mises à la disposition de l'association.

Pour signaler la présence de chats errants dans votre quartier ou sur votre propriété, vous devez contacter la Police Municipale (07.87.67.25.87) qui assure le lien avec l'association.



Une campagne de capture et de stérilisation aura lieu dans le centre du village du 15 novembre au 15 décembre 2022. La municipalité invite tous les propriétaires de chats à les garder à domicile durant cette période.

Passage piéton Route de Saint-Jean-Lasseille (D2)

Près des écoles, les situations de la route dangereuses entre un piéton et un automobiliste sont nombreuses. Des parents se sont plaints de la dangerosité du passage piéton de la D2 permettant d'accéder à la rue des écoles. Suite aux constatations de la Police Municipale, la municipalité a pris l'initiative d'installer deux panneaux lumineux avec une alimentation solaire aux abords de ce passage. Un projet d'installation d'une clôture en bois le long du trottoir le long de la D2 entre le sens giratoire et le pont est également à l'étude.



Projet « Zéro déchet dans la nature »

La commune a participé à l'appel à projets du Département « Zéro déchet dans la nature » qui favorise les investissements encourageant les gestes écocitoyens et vise à lutter contre la présence de déchets dans la nature. La commune a ainsi obtenu une subvention pour l'acquisition d'équipements tels que des pinces à déchets, des gilets haute visibilité, des pelles à gravats et des panneaux spéciaux « Dépôt d'ordures interdit sous peine d'amende ». Ce matériel est mis à disposition de l'association Brouilla Nature pour les opérations de nettoyage du territoire. Cette aide financière a également permis d'investir dans des pièges photographiques afin de faciliter l'exercice du pouvoir de police spéciale du maire en matière d'environnement. Il s'agit d'appareils photographiques qui se déclenchent automatiquement (aucun flash n'est émis) lors du passage d'une personne, d'un animal voire d'un véhicule dans le champ du capteur. C'est la police municipale qui réceptionne ces clichés afin d'identifier des auteurs, de caractériser des infractions et de recueillir des éléments de preuve. Les contrevenants identifiés par ce dispositif risquent une amende de 135 à 1.500 euros.



BROUILLA NATURE – JOURNEE MONDIALE DU NETTOYAGE

Brouilla Nature a participé très activement à la journée mondiale du nettoyage de la planète le 17 septembre 2022. Nous avons organisé, avec l'association Vallespir Terre Vivante, le nettoyage du Tech, de la source à la mer. Pour rappel, le fleuve fait 85 kms de long et traverse 25 communes réparties dans le haut Vallespir, Vallespir, les Aspres, Albères côte Vermeille Ibéris. Nous avons eu pour l'ensemble de la manifestation

Nous avons eu pour l'ensemble de la manifestation

- plus de 600 bénévoles participants
- plus de 5 000 kg de déchets sortis de la Nature
- 40 kms de linéaire nettoyé le long du Tech et de ses affluents
- Plusieurs communes ont rassemblé 50 à 60 personnes ainsi que la participation de 25 communes, qu'elles soient au bord du Tech ou non, comme Corneilla Del Vercol qui a rassemblé 60 participants

En constat, pour imager l'importance des déchets ramassés, nous arrivons à près de 90 Kg par Km.



Pour revenir à Brouilla, 50 bénévoles se sont activés pour ramasser 450 kg de déchets. Notons une forte participation de CITECO66 qui nous a fait part de son expérience ainsi que la présence de Philippe Kerhervé de l'Université de Perpignan.

Les berges du Tech ont été nettoyées, presque jusqu'à Ortaffa, (2 kms) mais aussi la Basse qui traverse le village, jusqu'à son embouchure sur le Tech (2 kms), ce qui nous fait 113 kg par Kms (à méditer).

France Bleu Roussillon est venu à Brouilla réaliser un reportage sur nos actions et a suivi particulièrement ce nettoyage de la Basse. FR3 a filmé les secteurs d'Amélie Les Bains et d'Argelès. La journée s'est terminée par un apéritif offert par Brouilla Nature et une collation type "auberge espagnole" bien sympathique.

Le 12 octobre, le projet s'est terminé par un débriefing à la Maison de l'Eau et de la Méditerranée au Boulou ce qui a permis d'appréhender nos points forts, nos points à améliorer et la suite à donner à cette manifestation importante.

Christian ARMANET
Brouilla Nature

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

L'opposition n'a pas fourni d'article

Mail : oppositionbrouilla@gmail.com

Présents : M TAURINYA – Mmes BANTREIL – OGOZALY – CHARVIEUX – ALCON – Ms MANUGUERRA – COSTE – BENNES – Mmes GIRAULT - DJERROUD – RIVOALAN – M MALAUAUD.

Procurations de : M PACCIANUS à Mme BANTREIL & de M COMMES à M TAURINYA

Absente : Mme QUIEF

Secrétaire de séance : Mme CHARVIEUX

Le quorum est respecté. M le Maire informe l'assemblée de la démission de M CAUMEIL Fabrice par lettre adressée en mairie le 23/06/2022, Brouilla étant une commune de 1000 habitants, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller élu sur cette liste dont le siège est devenu vacant. M GUELTON Eric a donc été prévenu par la commune de ses nouvelles fonctions d'élu celui-ci ayant immédiatement fait savoir par courrier qu'il renonçait au mandat a laissé de fait son siège à Mme RIVOALAN Bérangère présente à la séance du 7 septembre 2022. M le Maire explique le fonctionnement du conseil municipal et fait un résumé des projets évoqués depuis le 01/01/2022.

Ouverture de la séance à 18h54.

CR du 1^{er} juin 2022 validé à l'unanimité des membres votants et représentés.

- RAPPORT 2021 sur le prix et la qualité des déchets : le CM prend acte du dit rapport et en adresse copie à M le Préfet
- ADHESION au groupement de commande pour actualisation du DICRIM : ADOPTION à l'unanimité
- NOMINATION du correspondant Incendie et Secours : M Claude COMMES est nommé à l'unanimité
- SUBVENTION à ADRASEC66 : ACCORD à l'unanimité (150 euros)
- DEMANDE de dotation de plants et arbustes à la Pépinière Départementale : ADOPTE à l'unanimité
- SUBVENTION 300 euros Don du Sang Brouilla : ACCORD à la majorité (13 POUR, 1 CONTRE)
- BIBLIOTHEQUE de Brouilla : AUTORISATION pour donner les livres qui doivent être définitivement sortis de la bibliothèque en raison de leur état ou de leur contenu

La séance est levée à 20h41

TRI SELECTIF

La Communauté de Communes des Aspres, le SYDETOM et la commune de Brouilla organisent une distribution de sacs cabas pour le tri du verre (1 sac par foyer) ainsi qu'un disque du tri déchet. Si vous ne l'avez pas encore récupéré, vous pouvez vous présenter en mairie le matin de 10h à 12h de préférence.

LES ERREURS DE TRI ● SAISON 1 / ÉPISODE 2

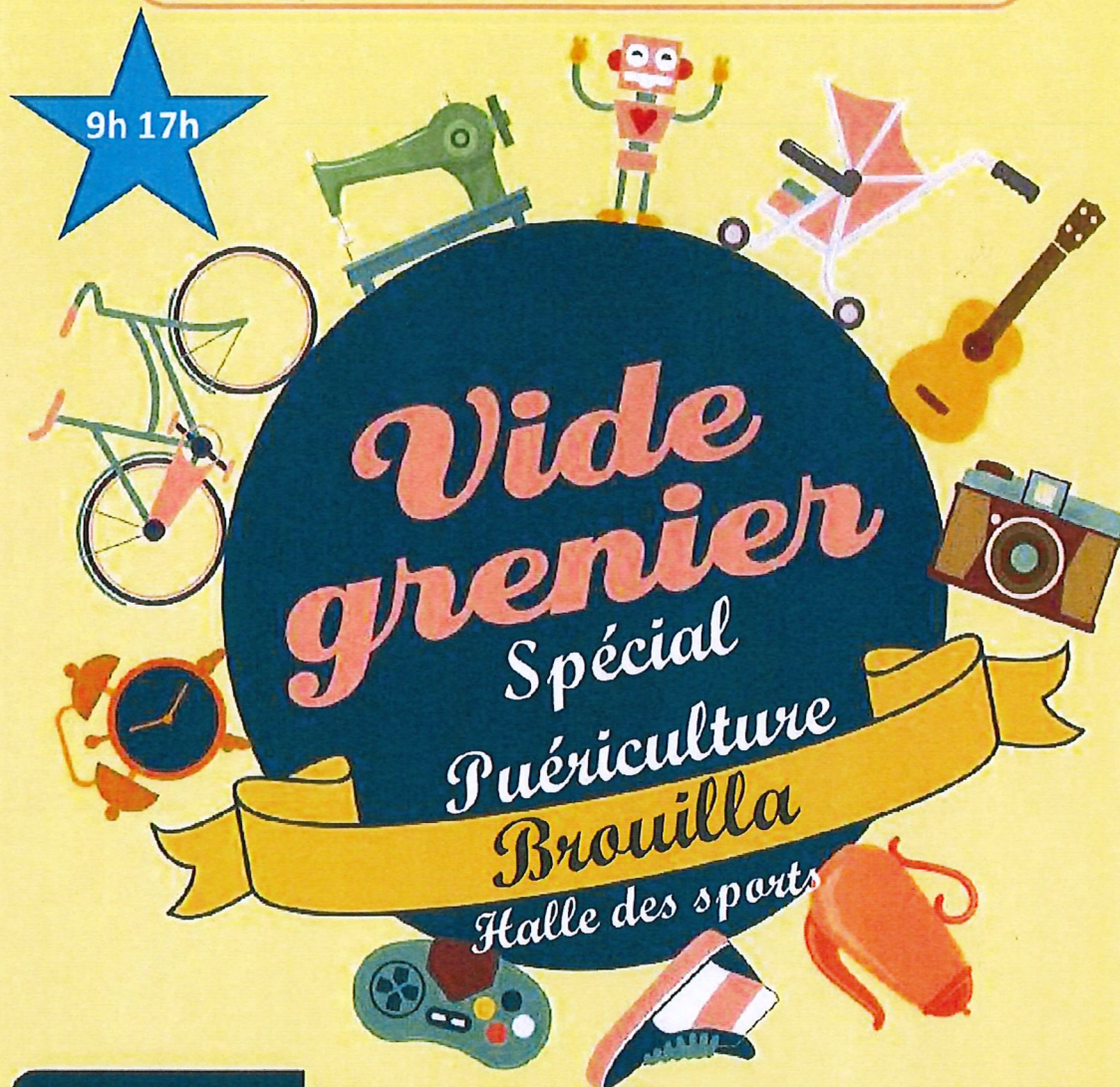


Trier, c'est Facile !

ENFERMÉS DANS DES SACS, LES EMBALLAGES NE SONT PAS RECYCLÉS
● PAR SÉCURITÉ POUR LE PERSONNEL, ILS SONT ÉCARTÉS DE LA CHAÎNE DE TRI, SANS ÊTRE OUVERTS ●
POUR RECYCLER VOS EMBALLAGES, JÉTEZ EN VRAC.

Dimanche 20 Novembre

9h 17h



Buvette sur place

*Spécial articles enfants 0/16 ans jouets
vêtements livres articles de puériculture.
Emplacement 8€ les 3 mètres*

-Renseignements 07.78.69.78.04 après 18h



Rejoignez nous sur Facebook !


INFORMATIONS UTILES

DECHETS DE JARDIN & CARTONS

Sur le même principe que le dépôt pour les déchets de jardin les 1^{er} jeudi et 3^{ème} samedi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, avec inscription obligatoire en mairie, les agents récupèrent les gros cartons type livraison, propres et pliés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Ouverture au public le Mercredi de 10h à 12h
et de 16h30 à 18h

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE « LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants : activités créatives, culturelles et sportives, sorties, jeux... les mercredis et pendant les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h, à l'école de Banyuls dels Aspres (contact Mickaël Dejoye 06.19.36.60.67).

PIJ Inscription Point Jeunes :

<http://servicejeunesse>

Mail : pj.brouilla@cc-aspres.fr

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETE

Vous venez de faire 16 ans...

Pensez à vous faire recenser en mairie, muni du livret de famille et de votre carte d'identité.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est requis pour l'inscription aux examens et concours de l'autorité publique.

ENCOMBRANTS

Tél : 04.68.66.59.61

Mardi 15 novembre : s'inscrire auprès de la CC des Aspres avant le 10 novembre

Mardi 06 décembre : s'inscrire auprès de la CC des Aspres avant le 02 décembre

Précision : seuls les déchets enregistrés seront évacués, dans la limite de 2m3. Tout déchet qui contient dans un véhicule doit être acheminé vers la déchetterie par l'administré.

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence le 1^{er} Mardi du mois, en mairie, sur rendez-vous auprès du 04.68.53.69.55

MAISON France SERVICES

Infos Impôts et retraites, sur RV 04.30.44.48.79

COLLECTE DES DECHETS

Bac Vert (ordures ménagères) tous les lundis (à partir de 5h du matin)

Bac Jaune (tri sélectif) les mercredis en semaine paire (à partir de 5h du matin), soit

mercredi 16 novembre, mercredi 30 novembre, mercredi 14 décembre, mercredi 28 décembre

SITES RECUPERATION ET RECYCLAGE

Liège : récupération des bouchons de liège à la mairie

Pour le verre : parking de la mairie, parking des écoles, esp. Ludovic Massé, rue du Tech, Route de la Gare, rue des Syrah, rue de Pourteills, Le Millery, Rte de Saint Génis, rue Jean Jaurès

Pour les piles : mairie

Pour le textile : parking de la mairie et parking des écoles